

# plein temps

Parti communiste français  
collectif *Activité en direction des retraité-e-s*  
06.08.81.19.61-junkerdaniel@hotmail.com

N°53 juillet 2017

## de Charybde...

**I**l y a 5 ans, E.Macron était déjà secrétaire général adjoint de l'Élysée. Le président Hollande, à peine élu, sous couvert d'un rapport « judiciaire » de la Cour des comptes, sonnait la charge contre les retraité-e-s, allongement de la durée de cotisation, mesures fiscales régressives, création de la contribution ADDITIONNELLE de solidarité pour l'autonomie (CASA), taxe de 0,3%, prélevée sur les pensions, largement détournée de son objet.

Il faut bien constater que le nouveau président en remet un bon coup sur la meule puisque, d'entrée de jeu, il annonce que 60% des retraités, autour de 10 millions de personnes, ont « droit » à une augmentation de 1,70% de la contribution sociale généralisée, sans aucune compensation.

Et pourtant, il promettait : « Je m'engage tout d'abord à protéger votre pouvoir d'achat et en redonner aux retraités les plus modestes ».

E.Macron prétend : « J'exonérerai 80% des Français du paiement de la taxe d'habitation. Les couples de retraités touchant jusqu'à 3 800 € de revenus nets ne paieront donc plus du tout cette taxe ».

Quelle conséquence aura cette annonce démagogique sur les services de proximité mis en œuvre par les collectivités territoriales, indispensables aux retraité-e-s ?

Concernant les futures retraites, E.Macron, qui refait des comptes notionnels la dernière trouvaille en matière de retraite, reste dans le droit fil des réformes dites structurelles du marché de l'emploi. Celles-ci visent à le libéraliser toujours davantage et à réduire les droits sociaux, renvoyant les individus à de prétendus choix personnels.

Autres menaces, E.Macron, veut s'en prendre à l'emploi des provisions des régimes de retraites en reportant, quelque 15 à 20 milliards d'euros en direction de l'investissement en entreprise, via notamment des fonds de pension. Avec quelles garanties ?



Depuis de trop nombreuses années, les pensions sont bloquées ou revalorisées de manière indigne au regard de la montée rapide des charges de toute nature qui spolient les retraité-e-s, telles la croissance inconsidérée des impôts, les déremboursements médicaux ou pharmaceutiques de toute nature, l'alourdissement con-

tinu des coûts de journée des établissements d'accueil...

Les derniers prélèvements ou majorations de prélèvements qui visent les retraité-e-s sont non seulement contraires au principe d'égalité devant l'impôt, mais ils sèment le germe nocif de la division entre actifs et retraités, jeunes et personnes âgées.

La réponse à ces menaces et ce mépris monarchique d'E.Macron passe par le débat, la mobilisation et l'action, comme le proposent neuf organisations syndicales et associations, le 28 septembre prochain.

Daniel Junker

### DANS CE NUMÉRO

- Feuille de route de la ministre de la Santé page 2
- Repenser le système de santé page 3
- Face au big bang fiscal, imposons un big bang social ! page 4

...en Scylla



## présente sa feuille de route

Dans une note au Premier ministre, A Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, détaille le contenu ainsi que le calendrier des actions qu'elle entend mener concernant les dépenses de santé, les dépassements d'honoraires, le régime social des indépendants (RSI) et... la (nouvelle) réforme des retraites.

A.Buzyn prétend généraliser le tiers payant et réduire les dépassements d'honoraires en incitant « les professionnels libéraux de santé à modérer leurs dépassements, par le biais combiné des contrats responsables et des négociations conventionnelles ». Tout ce qui a échoué sous le précédent gouvernement.

Nous considérons que la solution doit être recherchée dans la mise en œuvre de centres publics de santé, adossés aux hôpitaux de proximité, avec des médecins salariés, travaillant en équipe et pratiquant le tiers payant, sans dépassement d'honoraires.

Le RSI devrait être adossé au régime général à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 après que les travailleurs indépendants à faible revenu aient obtenu des réductions de cotisation sous Hollande.

Une nouvelle stratégie nationale de santé, prévue dans la loi Touraine de 2016, serait engagée avec une priorité accordée à « la mise en place d'une politique globale, organisée et financée de prévention ».

La lutte contre le tabagisme serait « intensifiée à la fois en augmentant rapidement et fortement, dès 2018, le prix du tabac et en finançant des actions de prévention, de sevrage et de recherche ». D'autres actions porteraient sur l'alcool, l'obésité, la sédentarité, la prévention des cancers, la santé au travail.

### UN CONGRÈS À VERSAILLES, POURQUOI ?

« Comment un énarque libéral, fils de la bourgeoisie provinciale ayant lissé ses costumes chez Rothschild, a-t-il intégré de manière jusqu'au-boutiste la logique d'un régime inventé par un ex-général d'armée ? Ou, plus exactement, comment a-t-il compris que le suffrage universel, version présidentialisme, procédait uniquement d'un homme par le double effet de l'élection d'un chef de l'État et du fait majoritaire, lui l'ancien collaborateur de Normal 1<sup>er</sup>, lui qui venait de nulle part, sans même un parti à sa disposition il y a un an à peine ? »

J.E.Ducoin, l'Humanité

Ces bonnes intentions se révéleront poudre aux yeux, en étudiant le cadre financier dans lequel ces actions seraient menées.

Sous contraintes européennes, l'objectif national (de croissance) des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) est prévu à 2.3% en moyenne sur le quinquennat. « Cet objectif [...] qui suppose de réaliser, en 5 ans plus de 15 milliards d'euros d'économie par rapport à la tendance, imposera de mettre l'efficacité au cœur de notre action, en particulier pour les dépenses maladie ».

Or, dans les conditions actuelles, un ONDAM de 3.8% serait nécessaire et pour faire face aux besoins de santé, de nos concitoyens l'ONDAM devrait être porté à 7.5%.

« L'efficacité » revendiquée par A.Buzyn a servi d'alibi à ses prédécesseurs Hollande/Touraine pour supprimer 35 000 emplois dans les hôpitaux publics, à fermer ou fusionner de nombreux établissements ou services de santé à l'encontre de la réponse aux besoins de la population.

Afin de « continuer à réduire les déficits de l'assurance maladie en agissant sur l'organisation des soins », A.Buzyn mettra en œuvre « un nouveau plan triennal d'économies communales agences régionales de santé et à l'assurance maladie ».

Pour autant, la sécurité sociale ne souffre pas de trop de dépenses de santé mais d'un manque de ressources financières lié aux politiques d'exonération de cotisations sociales (dénommées abusivement charges patronales, plus de 40 milliards d'euros en 2017), de casse de l'emploi industriel, de bas salaires aggravée par l'inégalité femme /homme.

Pour les personnes âgées, la ministre indique : « L'objectif de maintien à domicile de ceux qui le peuvent sera consolidé en encourageant [...] le développement de nouvelles formes d'habitat, facilitant l'accès aux services dont ces personnes peuvent avoir besoin ». [...] « L'impact de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (asv) du 28 décembre 2015 sera évalué [...] Une étude pros-



## présente sa feuille de route

pective pour préciser les besoins d'accueil des personnes âgées dépendantes à court et moyen terme» sera lancée.

Bigre ! Mais à aucun moment, la ministre n'indique le financement nécessaire pour ces mesures, notamment leur prise en charge par la branche maladie de la sécurité sociale en y incluant le risque autonomie.

A.Buzyn ne prévoit pas non plus de réintroduire dans la loi ASV la construction de structures d'accueil spécifiques alors que 540 000 places supplémentaires sont indispensables d'ici 2040 face à l'augmentation du nombre de personnes en perte d'autonomie.

Seule la mobilisation citoyenne permettra de faire évoluer favorablement cette situation au moment où sont élaborés les programmes régionaux de santé.

Les militants communistes agiront avec les comités de défenses, les organisations syndicales, les usagers pour une autre politique de santé, une protection sociale répondant aux besoins de la population, dans le cadre de la sécu à 100%.

Daniel Blache



### REPENSER LE SYSTÈME DE SANTÉ

Pour le PCF, nous avons besoin d'une vision large, prospective et partagée pour repenser le système de santé et l'hôpital publics pour répondre aux besoins de santé d'aujourd'hui et de demain : comment affronter le développement intolérable des inégalités sociales, le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques, le développement des technologies bio-médicales, du numérique...

Les attentes de la population, des professionnel-le-s de santé nous invitent à mettre en chantier un véritable projet politique. Les salarié-e-s, les retraité-e-s avec leurs organisations syndicales, leurs associations, les élu-e-s, ne manquent pas de propositions pour revivifier les missions de service public, pour questionner la place de l'hospitalisation dans l'évolutions des soins, repenser de véritables coopérations inter-hospitalières sur la base de la continuité des soins, replacer l'hôpital de proximité dans un maillage de service de santé publique de proximité, avec un réseau de centres de santé...

Autant de questions, d'exigences qui doivent retrouver une logique de mobilisation, de créativité et de démocratie à tous les niveaux...



## imposons un big bang social !

Le monarque Macron veut imposer un véritable big bang fiscal dont l'augmentation de 1,7% de la CSG constitue la mesure phare.

Ce sont les retraité-e-s qui subiront le plus durement cette ponction sur leur pension (245 €/an pour une pension de 1200 €), puisque pour elles et eux, cette augmentation de la CSG n'est pas compensée par une réduction des cotisations sociales comme pour les actives et actifs.

Pour leur rendre la pilule moins amère, E. Macron annonce la suppression, d'ici 2020, de la taxe d'habitation pour 80% des foyers fiscaux. Cela concerne 18 millions de ménages.

Mais cette mesure va produire une réduction de 10 à 15 milliards d'euros pour les ressources des collectivités territoriales et une « promesse » de compensation par l'État. Le gouvernement précédent avait déjà réduit les dotations aux collectivités de 11 milliards d'euros, dans le cadre du pacte de responsabilité.

En coupant ainsi les vivres, E. Macron veut prendre la main sur les budgets des collectivité

territoriales et imposer une réduction drastique du nombre de fonctionnaires alors que ce sont eux qui font vivre les services publics de proximité, indispensables aux retraité-e-s.

Plus discrètement, le monarque qui nous gouverne prévoit de réduire l'impôt sur les grandes fortunes (ISF) en supprimant la prise en compte des valeurs immobilières.

De même, le taux d'imposition sur les sociétés baisse de 33,5% à 25%. Rappelons qu'en réalité les PME paient en moyenne un impôt sur les sociétés de 32%, contre 26% pour les grands groupes, selon une étude du Trésor réalisée en 2014. L'écart tend à se réduire par rapport aux années précédentes: en 2011, une étude du Trésor concluait que derrière un taux nominal d'impôt sur les sociétés, les grandes entreprises ne payaient en réalité que 19% d'impôts, contre 39% pour les PME. Soit un écart de 20 points.

Pendant ce temps, les retraité-e-s continuent de payer la contribution additionnelle de solidarité (CASA) 0,3%, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013, et de subir la suppression des mesures fiscales dont bénéficiaient les parents isolés et les veuves et veufs ayant eu un enfant, de même que la non-imposition de la majoration de 10% pour les retraité-e-s ayant eu au moins 3 enfants. Tout cela, alors que les pensions sont bloquées depuis plus de 4 ans.

Contre ce big bang fiscal visant à enrichir les plus riches au détriment des plus défavorisé-e-s, dont nombre de retraité-e-s, un vrai big bang social doit s'engager.

Daniel Blache



Nom, prénom

Adresse

Mail

signature

Pour recevoir *Plein Temps* à l'adresse ci-dessus

je verse..... euros

Découper et adresser à:  
PCF/Collectif Activité en direction des retraité-e-s  
2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19

### pour recevoir *Plein Temps* par la poste

Édition trimestrielle, *Plein Temps* est élaboré par le collectif *Activité en direction des retraité-e-s* du PCF. Il est transmis via internet.

Toutefois, nombre de **lecteurs et lectrices, retraité-e-s ou pas**, souhaitent recevoir un exemplaire papier chez eux. C'est possible, en nous faisant parvenir son adresse (*bulletin ci-contre*) et un chèque de 10 euros minimum qui couvrira les frais d'envoi pour un an.

**Nous appelons les abonnés à renouveler leur aide chaque année.**